

# BASSAC

—

Communiqué de presse - Diffusion immédiate

## Bassac

### Modification de la proposition de dividende à soumettre à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires

**Boulogne-Billancourt, mercredi 22 mars 2023**

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires, prévue le 12 mai 2023, la distribution d'un dividende de 2,50 euros par action (et non un dividende de 1,50 euro par action comme annoncé par communiqué de presse du 9 mars 2023), avec une option pour le paiement d'une fraction du dividende en actions, comme suit :

- 1,50 euro par action en numéraire,
- 1 euro par action, lequel pourra, au choix de l'actionnaire, être payé soit en actions nouvelles de la société soit en numéraire.

---

## Bassac

Société familiale fondée en 1972, Bassac détient notamment des participations majoritaires dans des sociétés œuvrant dans le secteur de la promotion de logements neufs et de bureaux en France, en Espagne, en Allemagne et en Belgique.

Retrouvez tous les communiqués de presse Bassac sur le [site](#) de la société.

## Relations Analystes et Investisseurs

Arthur Marle - Directeur Délégué Finances

Tél. : + 33 (0)1 55 60 45 45

Mél. : amarle@bassac.fr